

nement québécois de distribuer ses publications, mais qu'on ne s'est, à vrai dire, pas donné la peine de lui répondre. La seule réponse que le même gouvernement ait faite à des avances identiques de M. Wiallard fut l'envoi de M. Deslauriers comme agent d'émigration et de placement, avec les suites que l'on connaît. La vérité semble que les autorités provinciales de Québec, ne faisant aucune propagande d'émigration dans les autres pays d'Europe, ne voient pas la nécessité d'en faire davantage dans les pays de langue française. Les semblants de tentatives qu'elles ont faites de ce côté ont du reste donné, en l'absence de tout renseignement exact et de tout système de placement, des résultats si pitoyables, qu'il est fort douteux qu'il faille, dans l'état actuel des choses, déplorer leur inaction. On a prétendu (cela est surtout l'opinion de M. Wiallard) que la direction immédiate de votre agence par le commissaire, suivant le plan suggéré plus haut, offrirait de graves inconvénients pour le gouvernement fédéral, ce fonctionnaire acceptant aussi un traitement de la province de Québec. A mon avis, il faudrait plutôt y voir une garantie de sécurité pour le gouvernement fédéral, car si jamais la province se résout à une action énergique—ce qui, malheureusement ou non, n'est pas pour le présent à prévoir,—cette action, soumise à la même direction ou au même contrôle, devra forcément s'harmoniser avec la vôtre et se conformer comme elle à la loi française.

La province de Québec—puisque c'est d'elle surtout qu'il s'agit—serait d'ailleurs appelée à profiter directement du travail du gouvernement fédéral si celui-ci y pratiquait davantage, dans les milieux français, le système institué dans l'Ontario et dans le Québec anglais pour le placement des émigrés.

La nomination d'agents de placement canadiens-français aurait pour premier résultat de faciliter aux émigrés de France et de Belgique leur installation au Canada. Voir à ce que l'émigré reçoive un traitement convenable sur les bateaux et puisse se faire comprendre dans sa langue à son arrivée, cela est nécessaire, mais cela ne suffit pas; il faut encore qu'il tombe, dès le début, dans le milieu le plus favorable à la mise en valeur de ses ressources et au déploiement de ses énergies. Pour beaucoup, la transition immédiate des vieilles civilisations d'Europe à la vie du Canada central est trop violente; les mœurs, la langue, différent, et encore davantage peut-être les conditions économiques—triple différence qui fait qu'un Belge ou un Français qui se sera cru à l'aise dans son pays dissipera ses économies en quelques mois et sera ensuite aculé à la misère, s'il n'a par bonheur sur place des parents ou des amis pour le conseiller et lui porter secours. L'émigrant de langue française qui trouvera en débarquant à Québec ou à Montréal un emploi rémunérateur (les gages des domestiques de ferme dans le Québec sont maintenant de dix à quinze cents francs par an, plus la nourriture, le logement, le blanchissage, et, la plupart du temps, l'habillement), non seulement ne perdra pas ses économies, mais au bout d'un an les aura accrues, se sera familiarisé avec le pays, aura probablement, par-ci par-là, ramassé quelques mots d'anglais, bref, sera plus en état de se placer définitivement, que ce soit dans le Québec ou dans l'Ouest. Plus satisfait de son sort, il sera auprès de ses compatriotes du vieux pays un meilleur agent de propagande, et les plaintes contre le caractère optimiste de nos prospectus se feront probablement moins nombreuses.

Mais un résultat non moindre serait d'enrichir une province que le manque de main-d'œuvre contribue largement à tenir dans l'infériorité économique.

On estime qu'il y a présentement de trente à cinquante mille domestiques auro-péens dans l'Ontario; dans le Québec, où, je le répète, les besoins sont les mêmes, on en trouverait à peine quelques centaines, et presque tous Anglais; la mesure que je suggère égaliserait les situations.

Le plus grand nombre des émigrés français et belges qui se seraient mis en service chez les cultivateurs canadiens-français prendraient ensuite la route de l'Ouest. Un certain nombre d'autres, surtout ceux qui auraient le plus d'économies, achèteraient des terres dans le Canada oriental, où ils deviendraient pour des populations insouciantes et routinières autant de professeurs d'industrie domestique et de culture intensive.